



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 janvier 2003

**VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ 4 RUE  
SAINTE CLAIRE DEVILLE A LA SOCIÉTÉ POLLET  
ENTRETIEN**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

*Mesdames Laroche et Lefebvre, Messieurs Guibert et Epplin, ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.*

**Développement Economique****VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUE 4 RUE  
SAINTE CLAIRE DEVILLE A LA SOCIETE POLLET  
ENTRETIEN**

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Société POLLET ENTRETIEN installée 39 rue Henri Sellier à Niort souhaite acquérir un ensemble immobilier appartenant à la Ville de Niort situé 4 rue Sainte Claire Deville en arrière de son magasin.

Cet ensemble est composé d'un terrain de 1.728 m<sup>2</sup> et d'un bâtiment de 255 m<sup>2</sup>. Cette acquisition lui permettra d'agrandir son bâtiment actuel qui ne correspond plus au développement de cette Société.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à M. POLLET ou à toute Société qu'il désignera pour réaliser l'opération un ensemble immobilier cadastré section EH n° 52, 79, 93 et 94 d'une superficie de 1.728 m<sup>2</sup> sur lequel est édifié un bâtiment de 255 m<sup>2</sup> ;
- fixer le prix de cession de cet ensemble à 54.881 € H.T. auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées en recettes du budget principal de la Ville.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)